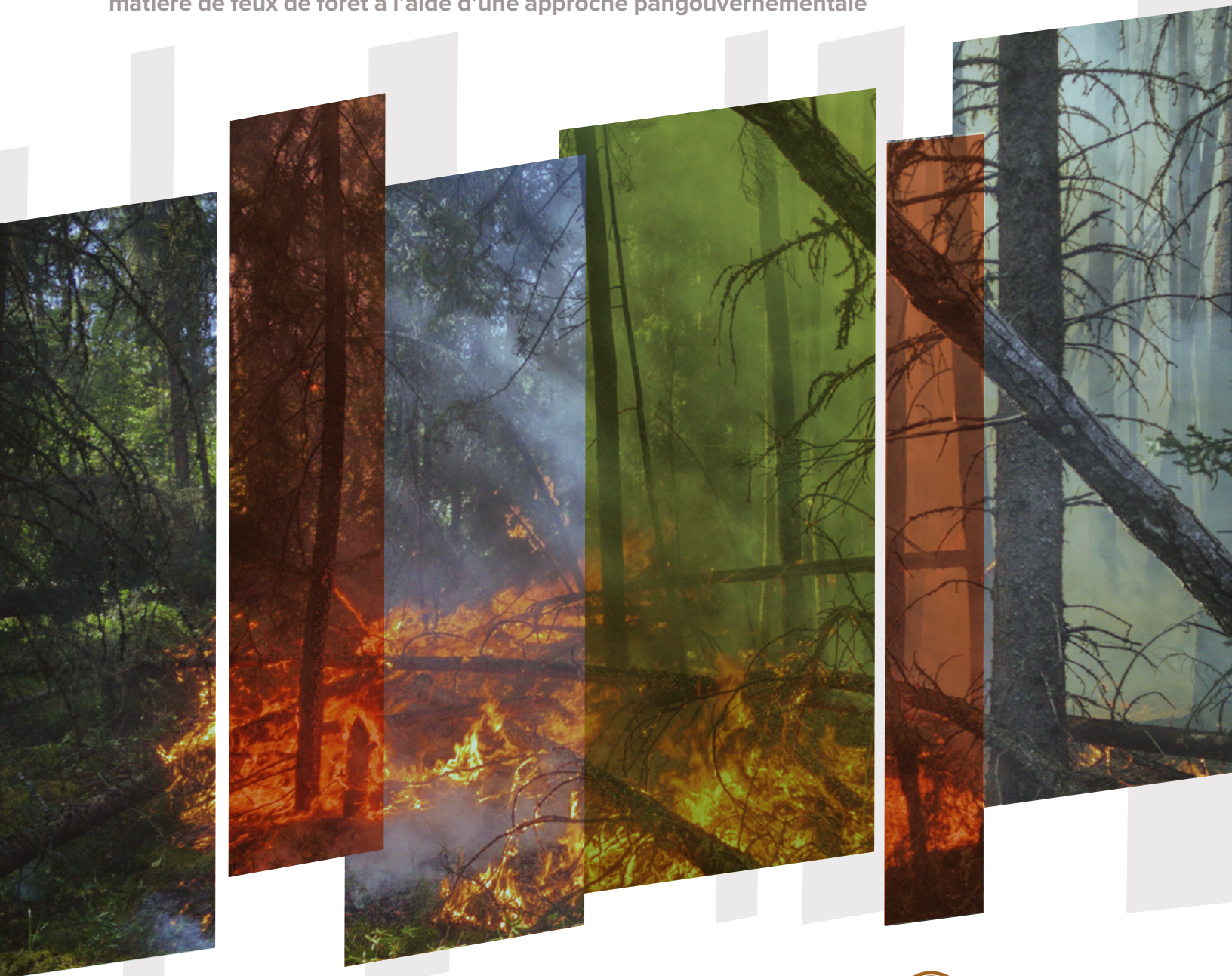


Conseil canadien des ministres des forêts
Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt

Plan d'action 2021–2026

Une feuille de route pour mettre en œuvre la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt à l'aide d'une approche pangouvernementale



Canadian Council
of Forest
Ministers



Conseil canadien
des ministres
des forêts

Le Conseil canadien des ministres des forêts est à transformer l'avenir de la gestion des feux de forêt au Canada. Tous les secteurs de la société sont appelés à agir pour concrétiser collectivement une vision où les Canadiens peuvent « vivre avec les feux de forêt » en toute sécurité.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Ressources naturelles Canada, 2021

No de cat. Fo79-25/2021F-PDF

ISBN 978-0-660-39184-7

Une version en format PDF de cette publication est disponible sur le site des Publications du Service canadien des forêts
<http://scf.rncan.gc.ca/publications>.

This publication is available in English under the title Canadian Council of Forest Ministers Wildland Fire Management Working Group Action Plan 2021-2026.

Conception graphique et mise en page: FUSE Consulting Ltd.

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie, et par quel que moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement:

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par Ressources naturelles Canada et que la reproduction n'a été faite ni en association avec Ressources naturelles Canada ni avec l'appui de celui-ci

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de Ressources naturelles Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à nrcan.copyrightdroitdauteur.rncan@canada.ca.

Sommaire



Le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF), représentant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des forêts et/ou des feux de forêt, reconnaît que les feux de forêt constituent un enjeu critique pour les Canadiens. La première *Stratégie canadienne en matière de feux de forêt* (2006) a souligné les nouvelles tendances et conditions accentuant la menace et le risque de feux de forêt, notamment les changements climatiques, l'expansion des communautés et des ressources en milieux forestiers, et le déclin de la santé des forêts. Lors du renouvellement de la Stratégie en 2016, on a constaté que ces tendances s'accéléraient plus rapidement que prévu. Le Canada fait maintenant régulièrement face à de grands feux de forêt catastrophiques, mettant en danger la vie et le bien-être des Canadiens.

Le Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt (GTGFF), composé de cadres supérieurs d'organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux de gestion des feux de forêt, a collaboré à l'élaboration du présent Plan d'action pour renforcer la résilience du Canada aux feux de forêt en poursuivant la mise en œuvre de la *Stratégie canadienne en matière de feux de forêt* renouvelée (2016) dans le cadre d'un effort concerté visant à mobiliser tous les secteurs de la société.

But

Le présent Plan d'action décrit les étapes à prendre pour assurer une gestion nouvelle audacieuse en matière de gestion des feux de forêt au Canada: d'ici 2030, les communautés et les infrastructures de tout le pays seront plus résilientes à la menace et aux répercussions des feux de forêt. Ceci sera possible en faisant passer la gestion des feux de forêt d'une perspective centrée sur la foresterie à une perspective pansociétale, où tous les ordres de gouvernements, les peuples autochtones ainsi que tous les secteurs et les particuliers peuvent participer et coordonner leurs efforts en prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement, afin de vivre efficacement avec les feux de forêt.

Le document présente, au nom du GTGFF, une vision commune de la résilience aux feux de forêt et un engagement collectif à cet égard, tout en permettant à chaque gouvernement d'adapter ses contributions en fonction de ses besoins particuliers.

Utilisation du Plan

Les provinces et territoires ont des besoins uniques et des priorités différentes. C'est pourquoi le présent Plan d'action a été élaboré de façon à fournir une orientation stratégique pour un ensemble cohérent de mesures pouvant être mises en œuvre en tout ou en partie, afin de réduire collectivement les risques et la menace de feux de forêt dans tout le pays. Chaque gouvernement sera responsable de mettre en œuvre les mesures appropriées sur son territoire et partagera l'information avec les autres gouvernements sur celles-ci.

Les principaux facteurs accroissant la fréquence et la gravité des feux de forêt sont complexes. Une action collective est nécessaire de tous les ordres de gouvernement, les secteurs et les particuliers pour accroître notre résilience aux feux de forêt. Aucun organisme ni aucune initiative œuvrant de façon isolée ne pourront réussir. Le CCMF lance un appel à l'action à tous les secteurs de la société pour participer à cette transformation. Tous les ordres de gouvernement, les peuples autochtones, les secteurs et les particuliers sont invités à explorer le Plan et à collaborer à des activités pouvant être adaptées à leur situation.



LA NÉCESSITÉ

Les changements climatiques, l'expansion continue des communautés et des ressources en milieux forestiers et sauvages, et le déclin de la santé des forêts accélèrent rapidement la menace et le risque de feux de forêt. Il s'agit de facteurs complexes qui demandent une solution commune à multiples facettes, qui ne peut être obtenue que par une nouvelle approche ou en travaillant ensemble. Il est temps d'agir maintenant.



Un Plan d'action pour redéfinir l'avenir de la gestion des feux de forêt au Canada 2021–2026



Vivre avec les feux de forêt

Le Canada fait face à des feux de forêt plus fréquents et plus graves, qui ont de profondes répercussions sociales, économiques et environnementales; toutefois, les feux de forêt jouent également un rôle important pour la santé et la régénération des forêts. En tant que pays, nous devons être unis dans notre approche pour nous adapter aux feux de forêt et vivre avec eux. La *Stratégie canadienne en matière de feux de forêt* (2016; la *Stratégie*) présente une vision visant à équilibrer ces facteurs en intégrant les feux de forêt aux efforts de gestion des urgences et à l'aménagement contemporain des forêts.

Les organismes et les ministères canadiens responsables de la gestion des feux de forêt, représentés par le GTGFF, se sont réunis pour établir des objectifs et des mesures communs afin de concrétiser cette vision dans un document pancanadien unique et cohérent qui renforce la valeur des efforts déjà en cours en offrant une plateforme facilitant la collaboration. Ensemble, le Canada sera mieux préparé, plus sécuritaire et plus résilient aux feux de forêt.

Une feuille de route pour mettre en œuvre la Stratégie

Le présent **Plan d'action** prévoit des étapes stratégiques et concrètes pour renforcer, d'ici 2030, la résilience des communautés et des infrastructures afin qu'elles puissent coexister en toute sécurité avec les feux de forêt grâce à la prévention, l'atténuation, la préparation, l'intervention, le rétablissement et la gestion proactive.

Les six mesures présentées dans le document décrivent les objectifs que les organismes canadiens de gestion des feux de forêt se sont engagés à avancer et incitent les juridictions, les organisations et les particuliers à aligner stratégiquement leurs propres mesures et investissements de manière analogue. **Ces mesures constituent une étape clé de la mobilisation de la Stratégie dans les provinces et territoires du Canada.**

Transformer la gestion des feux de forêt en utilisant une approche pangouvernementale

Les feux de forêt et leurs répercussions ne s'arrêtent pas aux limites provinciales et territoriales. Leur gestion demande des activités qui transcendent les mandats individuels fédéraux, provinciaux et territoriaux, d'une manière intégrée et concertée incluant tous les

ordres de gouvernements et tous les secteurs. La prise en compte de facteurs complexes comme les changements climatiques, la croissance des communautés et la réintroduction des connaissances culturelles et traditionnelles doit être intégrée dans tous les aspects de la gestion des feux de forêt.

Le présent **Plan d'action** reconnaît qu'aucun organisme ou aucune initiative ne peut de façon isolée réussir. Les activités prévues sont structurées de manière à intégrer les efforts de tous les partenaires, en transformant essentiellement la gestion des feux de forêt d'une perspective centrée sur la foresterie à une approche collective intégrée de toutes les parties concernées. **En adoptant une approche pangouvernementale, il devient possible d'aligner nos actions et d'atteindre collectivement une résilience aux feux de forêt.**

LES FEUX DE FORÊT SONT NATURELS ET NÉCESSAIRES

La santé de la majorité des vastes massifs forestiers au Canada a besoin du feu pour régénérer leurs écosystèmes et maintenir leur biodiversité. Le brûlage dirigé est un outil efficace d'aménagement du territoire pour réduire les risques de feux de forêt. Les peuples autochtones ont traditionnellement utilisé le feu à des fins culturelles et écologiques et pour façonner le paysage. Comprendre l'importance et la valeur culturelles des feux de forêt et utiliser ces derniers lorsque cela est approprié constituent un élément clé de la gestion des feux de forêt au Canada.



VERS UNE APPROCHE PANSOCIÉTALE

Les secteurs publics, privés et non gouvernementaux jouent un rôle dans la gestion des feux de forêt et sont concernés par cette dernière. L'adoption d'une approche pangouvernementale est un premier pas vers une approche pansociétale pour gérer et vivre avec les feux de forêt à l'aide d'activités de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement. Une approche pansociétale reconnaît et habilite les Canadiens à collaborer avec les gouvernements et les organismes de gestion des urgences en matière de gestion des feux de forêt.

CONCEPTS ESSENTIELS

Résilience: la capacité d'amortir les répercussions d'une perturbation (dans le présent cas, les feux de forêt), de se réorganiser, de changer, d'en tirer des leçons, ainsi que de s'adapter aux chocs émergents.¹

Changement transformationnel: historiquement, les organismes de gestion des feux de forêt travaillaient en silos et se concentraient principalement sur la préparation, la suppression et l'intervention. Ce nouveau modèle de collaboration intègre les efforts au-delà des limites juridictionnelles, mobilise nos partenaires et fait participer le public à la prévention, à l'atténuation, à la préparation, à l'intervention et au rétablissement.

Responsabilité partagée: nous avons tous un rôle à jouer dans la sécurité publique. Le renforcement de la responsabilité collective de tous les secteurs de la société, y compris les gouvernements, les peuples autochtones, les communautés et les particuliers, est la pierre angulaire d'une société sécuritaire et résiliente.

À quoi ressemble la « réussite »?

La situation future souhaitée est une de résilience – où tous les secteurs de la société sont conscients, engagés, préparés et participent activement à la réduction des risques posés par les feux de forêt, tout en acceptant leurs rôles naturels, lorsqu'appropriés. Les organismes canadiens de gestion des feux de forêt s'adaptent aux conditions changeantes et équilibrent efficacement les mesures de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement. Plus important encore, la sécurité publique est accrue.

Le présent Plan d'action permettra de créer une situation future plus résiliente avec ce qui suit:

Sécurité publique accrue et meilleure santé publique: l'ensemble des secteurs, des communautés et des particuliers sont sensibilisés, préparés et prêts à faire face aux feux de forêt.

Confiance et assurance: l'information répondant aux divers besoins de l'ensemble des secteurs, des communautés et des particuliers est communiquée en temps opportun et de manière pertinente.

Résilience accrue: les particuliers, les communautés, les populations autochtones, tous les secteurs et les systèmes économiques sont mieux préparés et peuvent mieux résister aux impacts causés par les feux de forêt.

Meilleure santé des forêts et écosystèmes durables: les pratiques d'aménagement du territoire sont coordonnées et le brûlage dirigé est accepté comme outil. Les aspects liés aux feux de forêt sont pris en compte dans les politiques et les processus décisionnels à tous les niveaux et dans de multiples disciplines.

Processus décisionnel axé sur les risques: les décisions sont proactives et fondées sur des données probantes; elles reposent sur une évaluation rigoureuse des risques actuels et futurs; elles respectent les connaissances autochtones, les connaissances locales et les méthodes scientifiques, et en tiennent compte.





Efforts unifiés et approches coordonnées:

les groupes coordonnent leurs efforts en matière de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement et sont soutenus par des systèmes, des formations et des processus interopérables.

Responsabilité et imputabilités partagées:

le risque est largement compris; les feux de forêt sont acceptés; et l'ensemble des secteurs, des communautés et des particuliers sont préparés et résilients aux feux en plus de s'y adapter.

Le Plan d'action

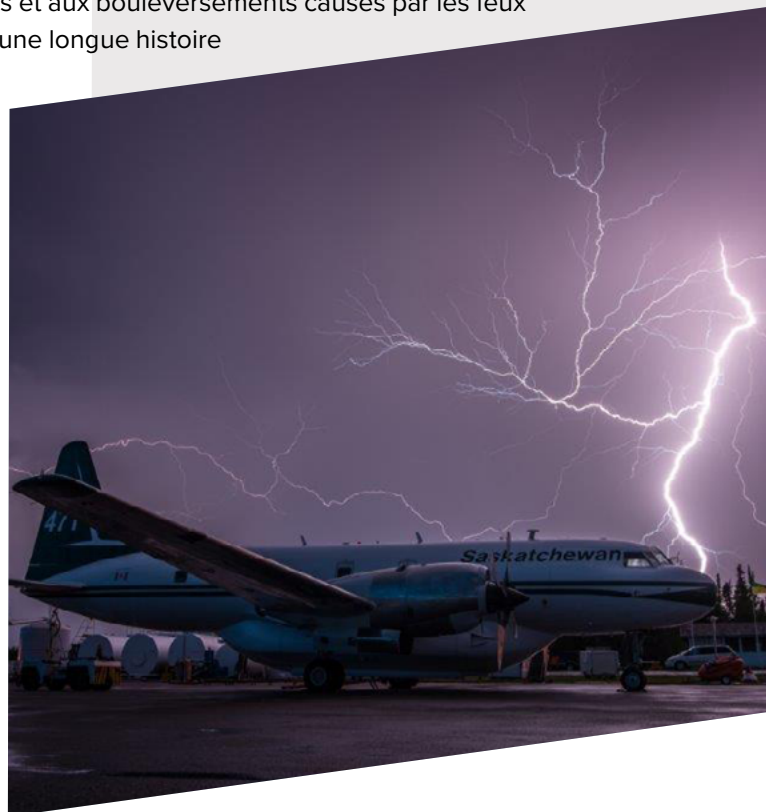
Thèmes essentiels

Les thèmes généraux suivants sont intégrés dans l'ensemble des initiatives et des activités du Plan d'action. Il est essentiel qu'ils soient intégrés dès le *début* et *souvent* pendant la planification et la mise en œuvre de la gestion des feux de forêt.

Changements climatiques: comprendre et adapter les approches pour tenir compte des répercussions à court et à long terme des changements climatiques. Une résilience accrue aux feux de forêt est un élément central d'une approche globale d'adaptation aux changements climatiques au Canada.

Réconciliation: Les communautés rurales et autochtones ainsi que les entreprises sont particulièrement vulnérables aux pertes et aux bouleversements causés par les feux de forêt. Les peuples autochtones ont une longue histoire et une tradition de gestion des paysages par le feu. Bon nombre des mesures présentées dans le présent document identifient explicitement les étapes à suivre pour s'engager avec les peuples autochtones dans le but de promouvoir la réconciliation et de collaborer pour accroître la résilience des communautés autochtones.

La communication: entre les juridictions, les organisations et avec le public – est essentielle pour assurer une compréhension et une prise de conscience communes des risques et du rôle des feux de forêt sur le territoire.



Contexte

Chaque mesure du Plan comporte un *objectif* assorti d'*initiatives* et d'*activités*. Chaque objectif est présenté comme la situation future souhaitée découlant de la mesure réussie. L'annexe renferme des renseignements sur les initiatives proposées pour chaque objectif, les activités initiales et à long terme, la responsabilité et des exemples de participation.

MESURE 1

ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE EN AMÉLIORANT LA COLLABORATION ET LA GOUVERNANCE À L'ÉCHELLE PANGOUVERNEMENTALE

Objectif

La sensibilisation et les considérations en regard des feux de forêt sont intégrées dans toutes les étapes du processus décisionnel, à tous les niveaux (public, privé et non gouvernemental), avec la sécurité culturelle.

Justification

Les feux de forêt et leurs répercussions dépassent les frontières des gouvernements, ce qui nécessite des efforts concertés de préparation, de prévention, d'atténuation, d'intervention et de rétablissement de la part de multiples organismes et ordres de gouvernement à la fois. L'intégration de la gestion des feux de forêt dans les activités de gestion des urgences et d'adaptation au climat rendra les communautés et les infrastructures plus résilientes à la menace et aux répercussions des feux de forêt.

MESURE 2

MIEUX COMPRENDRE LES RISQUES DE FEUX DE FORÊT DANS TOUS LES SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ

Objectif

Les décisions sont proactives et reposent sur des données probantes en plus d'être appuyées par une évaluation rigoureuse des risques de feux de forêt actuels et futurs en utilisant les connaissances autochtones et locales ainsi que des méthodes scientifiques. Les gens comprennent et acceptent le rôle des feux de forêt comme un outil nécessaire sur le terrain; ils sont préparés et prennent des mesures pour réduire les risques personnels.

Justification

Tous les secteurs de la société peuvent réduire leurs risques de feux individuels et partagés. Pour jeter les bases d'un changement de comportement et ancrer le concept de la responsabilité partagée, il faut disposer d'information cohérente et accessible sur les risques de feux de forêt, les choix en matière de réduction des risques et le retour sur le capital investi. Une évaluation systématique des risques, assortie de solides processus et de systèmes de gestion des risques, permettra aux particuliers, aux communautés,



aux populations autochtones, aux gestionnaires des feux de forêt, aux aménagistes, à l'industrie et aux intervenants de prendre plus rapidement des décisions plus éclairées, ce qui renforcera la sécurité publique, réduira les répercussions et diminuera les coûts de suppression et de rétablissement.

MESURE 3

PRIORISER LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION À L'ÉCHELLE PANGOUVERNEMENTALE



Objectif

Les efforts de prévention et d'atténuation sont élevés au rang de priorité. Des systèmes communs et cohérents sont en place pour permettre l'intégration des efforts de prévention et d'atténuation entre les juridictions et les groupes.

Justification

Des activités efficaces de prévention et d'atténuation réduisent le nombre et la gravité des feux de forêt, protègent les biens et sensibilisent davantage le public aux risques de feux de forêt, réduisant ainsi tant les répercussions négatives sur les écosystèmes et les vies humaines que les coûts de préparation, d'intervention et de rétablissement. En élevant la prévention et l'atténuation au même niveau que la préparation et l'intervention – dans tous les gouvernements – il sera possible d'équilibrer les efforts de gestion des feux de forêt, d'accroître la sécurité publique et d'améliorer considérablement les résultats. Avec l'information appropriée, chacun peut participer activement aux activités de prévention et d'atténuation.

MESURE 4

AMÉLIORER LA PRÉPARATION, LA CAPACITÉ D'INTERVENTION ET LA COORDINATION EN CAS DE FEUX DE FORÊT ET FAVORISER L'ACQUISITION DE NOUVELLES CAPACITÉS

Objectif

La capacité de préparation et d'intervention des organismes de gestion des feux de forêt s'améliore constamment par le biais d'investissements coordonnés dans de nouveaux outils et de nouvelles pratiques. Grâce à des systèmes et des protocoles interopérables ainsi que des normes et des formations, les renseignements sont partagés rapidement, et les ressources peuvent être facilement adaptées aux nouvelles situations. La diffusion au public et aux partenaires d'information précise et en temps opportun accroîtra le degré de confiance et d'assurance dans les organismes et le personnel.

Justification

Comme les conditions des feux de forêt continuent à changer rapidement, les tactiques traditionnelles d'intervention et de suppression perdent de leur efficacité tandis que les organismes voient leurs capacités collectives dépassées, et ce, en dépit du fait que les activités de lutte contre les feux de forêt (c.-à-d., la suppression) ont reçu la majeure partie des investissements au cours des dernières décennies. Le renforcement de la préparation aux feux de forêt améliorera la capacité d'intervention. Cela inclut le renforcement des capacités à l'échelle pancanadienne, régionale et locale de prévoir, de détecter et d'intervenir efficacement sur tout début de feux de forêt ainsi que l'amélioration de l'interopérabilité et l'investissement dans la formation et les exercices.

MESURE 5

RENFORCER LES EFFORTS DE RÉTABLISSEMENT POUR ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE ET MINIMISER LES RÉPERCUSSIONS DES FUTURS FEUX DE FORÊT

Objectif

Les milieux forestiers et sauvages sont aménagés de façon à accroître l'adaptabilité au feu, et les activités de rétablissement sont planifiées et mises en œuvre dans le but de réduire les risques de feux de forêt à l'avenir, d'améliorer la santé des forêts et d'accroître la résilience des communautés.

Justification

Les feux de forêt sont un phénomène naturel et, pour bon nombre de forêts, ils sont nécessaires pour améliorer la santé et la résilience. Un aménagement efficace des forêts, y compris l'utilisation du feu lorsque cela est justifié, est primordial. Les éléments à

prendre en compte pour le rétablissement sont intégrés dans la planification des activités de prévention, d'atténuation, de préparation et d'intervention. À la suite du passage d'un feu, le recours aux activités favorisant la régénération et réduisant le risque de feux futurs est préconisé lors du rétablissement. Le concept de « mieux reconstruire » est inhérent au soutien des communautés et des écosystèmes forestiers pour assurer le rétablissement, notamment l'utilisation des principes d'Intelli-feu pour bâtir des communautés adaptées au feu et régénérer des forêts résilientes à d'autres aléas, notamment dans le contexte des changements climatiques. Ceci est possible grâce à divers mécanismes, dont la recherche sur l'écologie du feu, les soutiens financiers et psychosociaux, les assurances et les possibilités continues d'apprentissage et de perfectionnement. La réussite du processus de rétablissement est liée au déclenchement rapide des efforts à l'étape de l'intervention en situation d'urgence lesquels peuvent se poursuivre pendant des années après.



MESURE 6

FAIRE PROGRESSER LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE SCIENCE, D'INNOVATION ET DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE GESTION DES FEUX DE FORÊT

Objectif

La gestion des feux de forêt s'appuie sur un ensemble de connaissances approfondies, y compris les connaissances autochtones et locales. Elle est constamment mise à jour pour refléter l'état de la science et soutenue par des efforts de recherche stratégique permettant d'accroître la résilience et les pratiques dans un environnement changeant.

Justification

Notre compréhension des feux de forêt est en constante évolution. Il est essentiel de faire progresser la recherche pour mieux comprendre les risques de feux de forêt, les répercussions, la gestion, le comportement du public et les risques futurs dans le contexte des changements climatiques. C'est en faisant progresser la prochaine génération de science et d'innovation pour acquérir les connaissances, les outils et le savoir-faire spécialisé nécessaires pour répondre aux réalités actuelles et futures que nous transformerons la gestion des feux de forêt.

Réalisation récente: Le récent *Plan directeur pour une science des feux de forêt au Canada (2019-2029)* présente une vision pancanadienne sur les principaux domaines de recherche nécessitant une attention particulière et présente 15 recommandations pour orienter les nouveaux investissements et aligner les efforts de recherche au cours de la prochaine décennie. Ces recommandations portent sur l'accroissement des capacités scientifiques à l'échelle pancanadienne, la reconnaissance du savoir autochtone, l'amélioration du partage de connaissances, l'élargissement des partenariats et l'amélioration de la coordination et de la gouvernance scientifiques.



Mise en œuvre

À quoi ressemble la mise en œuvre?

La mise en œuvre sera progressive et, dans certains cas, simultanée. **L'annexe du présent Plan d'action identifie des activités initiales et à long terme** visant à créer des communautés adaptées au feu, à rétablir et maintenir des paysages résilients, tout en intervenant de façon sécuritaire et efficace sur les feux de forêt.

Le GTGFF a déjà commencé à mettre en œuvre bon nombre de ces activités, collectivement en tant que représentants pancanadien et/ou individuellement, au nom de leurs gouvernements respectifs. Par exemple, le *Plan directeur pour une science des feux de forêt au Canada* a été développé en 2019 et une stratégie canadienne de prévention et d'atténuation est en cours d'élaboration.

Bien que le CCMF établisse une orientation pancanadienne cohérente pour gérer les feux de forêt au Canada, la responsabilité de la mise en œuvre des mesures peut impliquer la coopération d'un vaste ensemble de diverses communautés fédérales, provinciales, territoriales et autochtones ainsi que d'organisations privées à but non lucratif qui ont souvent des mandats concurrents et se chevauchant. Par conséquent, le CCMF assurera un leadership d'influence en s'engageant auprès d'autres tables fédérales, provinciales et territoriales et de partenaires clés pour faire progresser l'intégration et la coordination de ces efforts. Le Plan d'action guidera les possibilités d'investissement ainsi que la planification du travail des groupes devant assurer la supervision et l'assistance pour réaliser la vision:

Le GTGFF, composé de cadres supérieurs d'organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des feux de forêt, a pour mandat de préciser les orientations stratégiques et d'améliorer la coordination entre les gouvernements. Un comité de mise en œuvre relevant du GTGFF est chargé de réaliser des actions spécifiques et de collaborer à des sujets d'intérêt mutuel. Le GTGFF appuiera le Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC) dans ce rôle en procurant des orientations stratégiques et, au besoin, en facilitant le processus décisionnel au nom du CCMF.



Le CIFFC est un partenaire clé dont le mandat consiste à opérationnaliser à l'échelle pancanadienne les activités de prévention, d'atténuation, de préparation et d'intervention en partenariat avec le GTGFF. Le Plan d'action reflète le rôle du CIFFC dans la mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les objectifs 3 et 4. Le CIFFC dispose de divers comités et groupes de travail composés de représentants d'organismes de gestion des feux de forêt de tout le Canada, chargés de planifier, de coordonner et produire des livrables communs en matière de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas de feux de forêt.

Intelli-feu Canada dirige le développement de ressources et de programmes visant à responsabiliser le public et à accroître la résilience des quartiers face aux feux de forêt dans tout le Canada. À l'intérieur du CIFFC, Intelli-feu Canada est en mesure de tirer parti de partenariats avec un réseau étendu de chercheurs de pointe dans le domaine des feux de forêt pour élaborer des programmes et des ressources fondés sur une science justifiable évaluée par des pairs.

Défis et possibilités liés à la mise en œuvre

Les efforts déployés antérieurement pour mettre en œuvre la Stratégie (2006) n'ont pas progressé aussi rapidement que prévu ou souhaité. Les mesures et les investissements étaient quelque peu ponctuels et non coordonnés stratégiquement, tandis que l'absence de rapports normalisés a rendu difficile l'établissement des progrès réalisés et de la situation future souhaitée.

Les gouvernements échangeront des informations et des pratiques exemplaires, pour communiquer les progrès réalisés par chaque gouvernement dans la mise en œuvre des mesures. **En adoptant une approche pangouvernementale, nous serons collectivement mieux placés pour relever ces défis, saisir de nouvelles possibilités et réaliser de grands progrès vers la situation future souhaitée.**



ANNEXE: OBJECTIFS, INITIATIVES ET ACTIVITÉS POUR CHAQUE MESURE

Les tableaux suivants présentent les initiatives et les activités recommandées, planifiées ou actuelles du GTGFF et des secteurs publics, privés et non gouvernementaux (et aussi menées en collaboration).

Ces initiatives et activités procurent toutes les deux une vision de la situation future souhaitée orientant le travail des groupes de façon harmonisée. Les initiatives et les activités peuvent être plus ou moins adaptées aux différentes régions et aux différents groupes, en fonction du type de feux de forêt auxquels ils sont confrontés, de leurs capacités et en fonction de leurs priorités. Ces tableaux procurent donc aux groupes une série d'activités possibles parmi lesquelles ils peuvent choisir et sur lesquelles ils peuvent s'appuyer pour améliorer la résilience des communautés face aux feux de forêt grâce à un alignement stratégique et l'allocation de ressources.

Les éléments suivants doivent être pris en compte et intégrés dans chaque activité:

Communication: communication crédible en temps opportun entre les juridictions, les groupes et le public.

Innovation: rechercher les possibilités d'innover en s'appuyant sur les processus existants en matière de gestion des feux de forêt.

Tolérance au risque: les juridictions, les groupes et le public prennent en compte la tolérance au risque dans le processus décisionnel, ce qui nécessite une communication précise, fiable et en temps opportun du risque.

Priorisation et rationalisation des investissements: les investissements dans la recherche, l'équipement, le renforcement des capacités et autres seront plus rentables s'ils sont réalisés dans le cadre d'une approche intégrée et collaborative alignée sur les activités et les priorités énumérées dans le présent document.

MESURE 1: ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE EN AMÉLIORANT LA COLLABORATION ET LA GOUVERNANCE À L'ÉCHELLE PANGOUVERNEMENTALE

Objectif

La sensibilisation et les considérations en regard des feux de forêt sont intégrées dans toutes les étapes du processus décisionnel, à tous les niveaux (public, privé et non gouvernemental), avec la sécurité culturelle.

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Amorcer un dialogue à l'échelle pangouvernementale.	Organiser un forum ou une table ronde pancanadienne avec les partenaires pour élaborer une approche intégrée et envisager de nouvelles structures de gouvernance.	Mettre en œuvre et maintenir une approche pancanadienne à l'aide de structures et de processus officiels.	CCMF: responsable GTGFF: responsable d'appuyer le CCMF Tables intégrées fédérales/provinciales/territoriales (F/P/T): (p. ex., gestion des urgences, changements climatiques) Provinces/territoires (P/T): s'engager dans leur juridiction pour faire progresser l'intégration.
Mobiliser les partenaires autochtones.	Mobiliser les partenaires autochtones respectifs de chaque gouvernement concernant le Plan d'action du GTGFF.	Améliorer les possibilités de partenariat pour orienter la mise en œuvre du Plan d'action du GTGFF.	CCMF: responsable GTGFF: premier responsable et mobilisation Tables de partenariat F/P/T, tables régionales, selon le cas • Alignement des F/P/T sur les stratégies de réconciliation juridictionnelles et intégration à la gestion des situations d'urgence.
Accroître les partenariats à l'échelle internationale.	Déterminer de nouvelles possibilités de partenariat pour communiquer et partager les connaissances sur la préparation, la prévention, l'atténuation, l'intervention et les mesures de rétablissement aux feux de forêt.	Accroître les initiatives	Fédéral: responsable CIFFC: responsable P/T: soutien et mobilisation Fédéral et P/T: établissement de partenariats à l'échelle internationale CIFFC: responsable des plans opérationnels.

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Développer des mécanismes officiels pour accroître l'intégration, la collaboration et la planification de l'information.	Élaborer un plan d'intégration et de sensibilisation. Élaborer une structure et un modèle de collaboration officiels et les mettre en œuvre.	Étudier la possibilité de créer un centre de réduction des risques decatastrophes, ou un centre similaire, pour améliorer la planification et permettre le partage d'information.	CIFFC: travailler avec les P/T, partenaires F/P/T: responsable ou mobilisation selon le cas de chaque juridiction Fédéral: (Ressources naturelles Canada et Sécurité publique Canada) examine les options pour s'aligner à d'autres initiatives de réduction des risques de catastrophes CIFFC: établissement d'un modèle de collaboration dans le cadre de la stratégie canadienne de prévention et d'atténuation • P/T: possibilités de centres régionaux, examine les options pour s'aligner à d'autres initiatives de réduction des risques de catastrophes au sein de leur juridiction • Tables de partenariat, forums régionaux et locaux.
Suivre les progrès et en rendre compte.	Établir, en coopération avec les partenaires, des structures de suivi et de compte rendu, des exigences en matière de données et de traitement.	Améliorer les mécanismes de rapport pour y inclure le suivi de l'efficacité et de l'efficience de l'atteinte de la situation future souhaitée.	GTGFF: responsable • F/P/T: alignement et participation selon le cas.

MESURE 2: MIEUX COMPRENDRE LES RISQUES DE FEUX DE FORÊT DANS TOUS LES SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ

Objectif

Les décisions sont proactives et reposent sur des données probantes en plus d'être appuyées par une évaluation rigoureuse des risques de feux de forêt actuels et futurs en utilisant les connaissances autochtones et locales ainsi que des méthodes scientifiques. Les gens comprennent et acceptent le rôle des feux de forêt comme un outil nécessaire sur le terrain; ils sont préparés et prennent des mesures pour réduire les risques personnels.

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Élaborer une approche cohérente à l'égard des risques (p. ex., profil pancanadien des risques).	Assurer un engagement et procurer du financement pour les systèmes d'évaluation; établir des principes et recueillir des données; et établir une base de référence minimale pour évaluer les risques.	Élaborer des outils et des mécanismes pour la diffusion et l'accès à l'information sur les risques de feux de forêt et l'évaluation des risques pour tous les publics.	F/P/T: responsable GTGFF: mobilisation CIFFC: mobilisation • Orientation pancanadienne dans le cadre du profil pancanadien des risques • P/T: participation à l'élaboration du profil; établissement d'outils et de mécanismes de compétences pertinents.
Accéder à des données et à des outils d'information précis sur les risques.	Établir une approche cohérente avec les partenaires de la gestion des urgences pour déterminer les risques et les méthodes pertinentes de réduction des risques, y compris des options en fonction du retour sur le capital investi.	Élaborer des outils et des mécanismes pour faciliter l'accès de tous les publics à l'information sur les risques de feux de forêt et l'évaluation des risques.	GTGFF: soutien F/P/T: responsables dans leur juridiction respective; mobilisation au niveau pancanadienne Orientation pancanadienne dans le profil pancanadienne des risques Évaluations des risques à l'échelle locale ou régionale potentielles Liaison avec les partenaires de la gestion des situations d'urgence pour des évaluations multirisques Responsabilité partagée pour toutes les parties d'échanger et de partager l'information sur les dangers.

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Améliorer la compréhension et la communication des risques, des menaces et des répercussions des feux de forêt.	Élaborer des stratégies d'éducation et de sensibilisation pour améliorer la compréhension des risques, des menaces et des répercussions des feux de forêt, ainsi que l'apport des feux de forêt comme outil écologique, et la façon de se préparer matériellement et mentalement à vivre avec les feux.	Élaborer des lignes directrices pancanadiennes pour communiquer les risques. Mettre en place des programmes complets de préparation, de communication et d'éducation.	GTGFF: soutien CIFFC: responsable d'Intelli-feu F/P/T: Campagnes d'éducation et de sensibilisation des gouvernements • F/P/T : Liaison avec SP concernant la communication des risques CIFFC: inclusion dans la stratégie canadienne de prévention et d'atténuation • F/P/T: direction des programmes juridictionnels, selon le cas; identification des options favorisées.

MESURE 3: PRIORISER LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION À L'ÉCHELLE PANGOUVERNEMENTALE

Objectif

Les efforts de prévention et d'atténuation sont élevés au rang de priorité. Des systèmes communs et cohérents sont en place pour permettre l'intégration des efforts de prévention et d'atténuation entre les juridictions et les groupes.

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Lancer des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public.	Préparer une campagne multidimensionnelle d'éducation et de sensibilisation à la prévention et à l'atténuation des feux de forêt.	Créer des programmes soutenus d'éducation du public et de collaboration avec les partenaires dans chaque F/P/T.	GTGFF: mobilisation F/P/T: responsables dans leur juridiction respective; mobilisation au niveau pancanadienne • Fédéral: énoncés nationaux de soutien; travail d'intégration des messages fédéraux • CIFFC: orientation pancanadienne dans le cadre de la stratégie canadienne de prévention et d'atténuation (responsable pour Firesmart) • F/P/T: prestation de programmes ou de financement selon le cas.

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Établissement de normes et de lignes directrices pancanadiennes pour accroître la résilience aux feux de forêt.	Accélérer l'achèvement des normes et des lignes directrices en matière de construction et de développement comportant des méthodes pour accroître la résilience aux feux de forêt.	Travailler avec des partenaires pour déterminer des options pour développer des incitatifs pour obliger l'adopter des techniques de construction, des activités d'atténuation des risques responsables et d'aménagement du territoire innovant	GTGFF: mobilisation CIFFC: responsable (prévention et atténuation, Intelli-feu) F/P/T: responsables dans leur juridiction respective; mobilisation • Fédéral: engagement avec d'autres ministères fédéraux • CIFFC: Intelli-feu et liaison avec des associations professionnelles partenaires (p. ex., architectes, urbanistes, ingénieurs) • P/T: options juridictionnelles pour l'aménagement du territoire, mobilisation des autorités locales et des communautés des Premières nations
Maximiser les possibilités d'investissement en intégrant les feux de forêt aux initiatives de réduction des risques de catastrophes.	Travailler avec les homologues fédéraux, provinciaux et territoriaux pour déterminer les possibilités actuelles et nouvelles d'investissement dans la gestion des feux de forêt et la réduction des risques. Déterminer de nouveaux partenariats pour accroître l'inclusion et l'investissement dans la réduction des risques de feux de forêt.	Accroître les investissements dans la réduction des risques de feux de forêt à tous les niveaux et l'inclusion des aspects relatifs aux feux de forêt dans la réduction des risques de catastrophes.	CCMF: recensement des priorités communes F/P/T: responsable dans leur juridiction • F/P/T: priorités et options d'investissement avancées dans le cadre du dialogue pangouvernemental (lié à la mesure 1) • Exploration de partenariats avec le secteur privé, des entités non gouvernementales
Développer et maintenir Intelli-feu Canada comme un programme pancanadien.	Procurer une stabilité et revigorer les activités actuelles d'Intelli-feu en intégrant Intelli-feu au CIFFC.	Créer une structure de collaboration pancanadienne spécifique chargée d'établir les priorités d'Intelli-feu Canada, de conseiller sur l'élaboration de programmes pertinents, de mécanismes de financement des produits et de possibilités de collaboration.	CIFFC: responsable F/P/T: mobilisation, responsable dans leur juridiction • GTGFF: orientation stratégique au CIFFC pour l'intégration dans la stratégie canadienne de prévention et d'atténuation • P/T: soutien à la mise en œuvre d'Intelli-feu; options pour accroître la participation à Intelli-feu (y compris des incitatifs, selon le cas)

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Renforcer le mandat du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC) en y incluant la prévention et l'atténuation.	Confirmer la structure de gouvernance et les composantes opérationnelles nécessaires pour élargir le mandat du CIFFC afin d'y inclure la prévention et l'atténuation. Élaborer une stratégie pancanadienne de prévention et d'atténuation.	Transition en cours Mettre en œuvre la stratégie de prévention et d'atténuation.	CIFFC: responsable • GTGFF: orientation stratégique au CIFFC, supervision de la gouvernance • CIFFC: élaboration et mise en œuvre d'une stratégie pancanadienne P/T: soutien du CIFFC au besoin
Élaborer des outils pour orienter la gestion des combustibles et l'aménagement du territoire, notamment en ce qui concerne les actifs de grande valeur et à risque et l'infrastructure essentielle.	Mener des évaluations des risques pour les actifs de grande valeur et l'infrastructure essentielle.	Mener des activités de gestion des combustibles et d'aménagement du territoire.	GTGFF: soutien CIFFC: responsable (prévention et atténuation, Intelli-feu) F/P/T: responsable dans leur juridiction, mobilisation et soutien au niveau pancanadien • Fédéral: soutien des traitements des combustibles et des brûlages dirigés par des énoncés publics • GTGFF: fournir des orientations stratégiques au CIFFC sur le sujet P/T: mise en œuvre selon le cas; liaison avec les établissements d'enseignement pour orienter ou effectuer de la recherche; en regard de besoins juridiques spécifiques
Soutenir la bioéconomie forestière.	Poursuivre les possibilités d'accroître la bioéconomie avec des activités de gestion des combustibles.	Soutenir les buts et les objectifs de revitalisation des forêts.	CCMF: responsabilité principale pour l'orientation pancanadienne F/P/T: responsable au niveau juridique; mobilisation et soutien
Améliorer la contribution de l'aménagement forestier à la gestion des risques de feux de forêt.	Explorer les possibilités d'améliorer la prise en compte des risques de feux de forêt comme résultat dans les pratiques d'aménagement forestier.	Revoir et adapter les politiques, les normes ou les pratiques d'aménagement forestier.	F/P/T: responsable dans leur juridiction respective.

MESURE 4: AMÉLIORER LA PRÉPARATION, LA CAPACITÉ D'INTERVENTION ET LA COORDINATION EN CAS DE FEUX DE FORÊT ET FAVORISER L'ACQUISITION DE NOUVELLES CAPACITÉS

Objectif

La capacité de préparation et d'intervention des organismes de gestion des feux de forêt s'améliore constamment par le biais d'investissements coordonnés dans de nouveaux outils et de nouvelles pratiques. Des systèmes interopérables, des protocoles, des normes et des formations permettent l'échange rapide d'information, et une agilité d'adaptation des ressources à de nouvelles situations. La diffusion au public et aux partenaires d'information précise et en temps opportun accroîtra le degré de confiance et d'assurance dans les organismes et le personnel.

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Accroître la capacité et les possibilités de formation de pompiers forestiers.	Mettre en œuvre des normes harmonisées canadienne pour les pompiers forestiers de type II.	Augmenter le nombre de pompiers formés, y compris les pompiers forestiers autochtones.	CIFFC: responsable F/P/T: responsable dans leur juridiction; direction, soutien et mobilisation au niveau pancanadien • F/P/T: mobilisation et mise en œuvre de nouvelles formations; collaboration avec le CIFFC
Collaborer avec les partenaires pour accroître les capacités et les moyens.	Examiner les possibilités d'accroître l'interopérabilité avec les partenaires en matière de préparation et d'intervention, notamment la formation, la compatibilité de l'équipement, les processus et les procédures (p. ex., accords).	Élargir les partenariats pour améliorer et accroître constamment la collaboration et le renforcement des capacités.	CIFFC: responsable F/P/T: principal responsable pour leur juridiction, direction, soutien et mobilisation au niveau pancanadien • mobilisation et engagement dans la mesure du possible dans des systèmes interopérables formations et exercices communs; et partage de ressource unique à des fins de perfectionnement
Moderniser et normaliser les infrastructures essentielles en matière de gestion des feux de forêt et d'aviation.	Effectuer un inventaire des infrastructures, incluant celles en et déterminer les besoins. Développer des critères pour la restauration, le remplacement et l'ajout de capacités adéquates.	Élaborer un processus de modernisation, en envisageant une approche à coûts partagés.	CIFFC: mobilisation et soutien F/P/T: principal responsable pour leur juridiction, direction, soutien et mobilisation au niveau pancanadien

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Améliorer les outils de prise de décisions, y compris des données normalisées et interopérables et l'intelligence artificielle.	Mettre en œuvre la <u>stratégie de la gestion des systèmes et des technologies de l'information du CIFFC (2015)</u> en procurant les outils et l'équipement nécessaires et par d'efforts accrus dans la production de données normalisées et interopérables.	Intégrer au processus décisionnel de nouvelles données, plus précises et à jour, et développer de nouveaux outils de prise de décisions et de modélisation prédictive (c.-à-d., intelligence artificielle).	Fédéral: responsable du Système canadien d'information sur les feux de végétation CIFFC: responsable F/P/T: responsable pour leur juridiction, direction, soutien et mobilisation au niveau pancanadien
Normaliser et coordonner les communications lors des feux de forêt.	Conseiller lors de communication sur les feux de forêt lors d'événements.	Travailler pour harmoniser les communications et les avis publics	GTGFF: mobilisation et soutien CIFFC: responsable au niveau pancanadien F/P/T: : responsable pour leur juridiction, direction, soutien et mobilisation au niveau pancanadien
Accélérer l'élaboration de modèles de prévision de situation et de demande de ressources.	Soutenir le développement de la prochaine génération de la Méthode canadienne d'évaluation des dangers de feux de forêt.	Continuer la priorisation, l'évaluation et la mise en œuvre du Plan de préparation et d'intervention en cas de feux de forêt au Canada. Les initiatives à long terme comprendront la mise en œuvre des recommandations restantes du Plan de préparation et d'intervention en cas de feux de forêt au Canada inscrites au plan d'action pluriannuel.	Fédéral: responsable de l'élaboration d'outils et de modèles CIFFC: responsabilité principale P/T: soutien • P/T: examen des options pour progresser
Améliorer et renforcer les capacités opérationnelles du CIFFC.	Élargir le mandat du CIFFC afin de permettre l'augmentation de la capacité en matière de préparation de l'intervention et en coordination pancanadienne.	Mettre en œuvre, examiner, réviser et ajuster au besoin pour renforcer le mandat, la structure et la gouvernance afin de maintenir la capacité et l'efficacité opérationnelles.	CIFFC: responsable F/P/T: direction, soutien et mobilisation au niveau pancanadien.

MESURE 5: RENFORCER LES EFFORTS DE RÉTABLISSEMENT POUR ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE ET MINIMISER LES RÉPERCUSSIONS DES FUTURS FEUX DE FORÊT

Objectif

Les milieux forestiers et sauvages sont aménagés de façon à accroître l'adaptabilité au feu, et les activités de rétablissement sont planifiées et mises en œuvre dans le but de réduire les risques de feux de forêt à l'avenir, d'améliorer la santé des forêts et d'accroître la résilience des communautés.

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Accroître la résilience des forêts.	Établir de nouvelles pratiques d'aménagement forestier pour minimiser les répercussions des feux de forêt à l'avenir. Mieux comprendre l'incidence des changements climatiques et de l'écologie des feux sur la santé des forêts et les conditions des feux de forêt.	Voir la planification de l'aménagement du territoire dans le contexte des changements climatiques.	F/P/T: responsable • Fédéral: collaboration avec des partenaires pour relever les options et/ou les orientations à inclure dans les politiques et les procédures des aspects liés aux feux de forêt • P/T: collaboration avec les partenaires de leur juridiction, y compris les communautés autochtones, l'industrie, les compagnies d'assurance
Intégrer des activités de prévention et d'atténuation aux efforts de rétablissement.	Établir un cadre de référence pour déterminer les opportunités et les engagements en matière de rétablissement. Mettre en place des équipes d'atténuation et de rétablissement pouvant être déployées rapidement lors de feux de forêt pour: • documenter et évaluer les efforts de rétablissement; • quantifier l'efficacité des efforts d'atténuation et de prévention antérieurs; déterminer/suggérer des stratégies adaptées aux enjeux sur place.	Organiser des événements d'éducation et de découverte en vue d'établir des ententes de collaboration officielles avec des partenaires pour intégrer la planification du rétablissement dans les activités de prévention, d'atténuation, de préparation et d'intervention.	CIFFC: responsable d'Intelli-feu F/P/T: responsable dans leur juridiction • CIFFC: responsable du partage des ressources pancanadiennes, des options pour mettre en place des équipes pancanadiennes d'atténuation et de rétablissement pour déploiement rapide • F/P/T: Déterminer des options au sein de leur juridiction

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Partager les enseignements tirés des récents feux de forêt graves.	Procéder au sein des juridictions à un examen des systèmes de partage des enseignements tirés pour élaborer un modèle canadien des pratiques exemplaires d'évaluation, de quantification, de mise en œuvre et de surveillance des systèmes (y compris les examens après action) menant au rétablissement. Déterminer les nouveaux éléments d'intérêt commun à traiter, comme les blessures liées au stress post-traumatique du personnel chargé des feux de forêt et de la sécurité publique.	Créer un centre d'expertise pour les enseignements tirés afin de partager activement les expériences des feux de forêt pour mieux éclairer les politiques, les procédures et les investissements.	GTGFF: mobilisation CIFFC: responsable F/P/T: responsable dans leur juridiction; direction, soutien et mobilisation au niveau pancanadien • création d'options et de processus juridictionnels de partage de l'information • élaboration de programmes de santé mentale et de bien-être appropriés aux besoins de leur juridiction.

MESURE 6: FAIRE PROGRESSER LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE SCIENCE, D'INNOVATION ET DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE GESTION DES FEUX DE FORÊT

Objectif

La gestion des feux de forêt s'appuie sur un ensemble de connaissances approfondies, y compris les connaissances autochtones et locales. Elle est constamment mise à jour pour refléter l'état de la science et investir dans des efforts de recherche stratégique permettant d'accroître la résilience et les pratiques dans un environnement changeant.

Initiative	Activités prioritaires		Responsabilité
	Activité initiale	Activité à long terme	Exemples de participation
Accroître la capacité en science.	Élaborer un programme pancanadien de recherche axé sur les six thèmes prioritaires du Plan directeur pour une science des feux de forêt au Canada: Thème 1: Comprendre les feux de forêt dans un monde en mutation Thème 2: Reconnaître le savoir autochtone Thème 3: Bâtir des communautés et des infrastructures résilientes Thème 4: Aménager les écosystèmes Thème 5: Présenter des solutions novatrices en matière de gestion des feux Thème 6: Atténuer les effets des feux de forêt sur les Canadiens.	Créer et soutenir un réseau ou des carrefours pancanadiens pour la science et la formation en matière de feux de forêt.	F/P/T: mobilisation et soutien au niveau pancanadien, responsable dans leur juridiction • Fédéral: collaboration avec les organismes pour soutenir les partenariats pour la réalisation du Plan directeur pour une science des feux de forêt, y compris Canada Wildfire et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada • F/P/T: Déterminer les priorités de recherche; collaboration avec d'autres juridictions; examiner les options pour faire avancer la recherche; collaborer avec les institutions d'enseignement pour déterminer les options.

Crédits photographique

Page 4	Haut: Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario Bas: Ministère du Ressources naturelles et Développement de l'énergie du Nouveau-Brunswick
Page 5	Haut: Ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta Bas: Ministère des forêts, des terres, des opérations des ressources naturelles et du développement rural de la Colombie-Britannique
Page 6	Haut: Ministère des terres et des forêts de la Nouvelle-Écosse Bas: Ministère des Pêches, des Forêts et de l'Agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador
Page 7	Haut: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec Bas: Agence de la sécurité publique de la Saskatchewan
Page 8	Ministère de l'Environnement, Énergie et Action climatique de l'Île-du-Prince-Édouard
Page 9	Ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta
Page 10	Conservation et Climat au Manitoba
Page 11	Gauche: Agence de la sécurité publique de la Saskatchewan Droite: Parcs Canada
Page 12	Gauche: Ministère des Services aux collectivités du Yukon Droite: Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest
Page 13	Gauche: Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada Droite: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec